



RCS : BREST

Code greffe : 2901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 00068

Numéro SIREN : 440 978 062

Nom ou dénomination : SOFIPEL

Ce dépôt a été enregistré le 24/06/2013 sous le numéro de dépôt 2568

RECEPISSE DE DEPOT

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 29219 BREST CEDEX 2
TEL 02 98 43 31 31

LES CONSEILS D'ENTREPRISES
1 RUE ROSEMONDE GERARD
KERGARADEC
29850 GOUESNOU

V/REF : FILIBERT BOSSIS
N/REF : 2002 B 68 / 2013-A-2568

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BREST certifie qu'il a reçu le 24/06/2013, les actes suivants :

Décision(s) de l'associé unique en date du 24/05/2013
- Démission de directeur général

Concernant la société

SOFIPEL
Société par actions simplifiée
175 rue de Gouesnou
Angle boulevard de l'Europe
29200 Brest

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2013-A-2568 le 24/06/2013
R.C.S. BREST 440 978 062 (2002 B 68)

Fait à BREST le 24/06/2013,
LE GREFFIER



20031A/2568

24 JUIN 2013

24 JUIN 2013

SOFIPEL
Société par actions simplifiée
au capital de 2.826.942 €
Siège social : 175 rue de Gouesnou
Angle Boulevard de l'Europe
29200 BREST
440.978.062 RCS BREST

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 24 MAI 2013

L'an deux mille treize et le vingt quatre mai, à quatorze heures, aux Conseils d'Entreprises, ZAC de Kergaradec, 29850 GOUESNOU,

La société FINANCIERE PELLEAU

SARL au capital de 3.906.180 €
Siège social : 175 rue de Gouesnou, Angle Boulevard de l' Europe, 29200 BREST
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST sous le numéro 493.651.954
représentée par Monsieur Marc TREBAOL PELLEAU, gérant ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes

Associée unique de la société SOFIPEL, propriétaire des 2.826.942 actions composant le capital social,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

.....
.....

II - A pris les décisions suivantes relatives à :

.....
.....

- *Constatation de la fin du mandat du Directeur Général, décédé,*
- *Pouvoirs pour les formalités,*
- *Questions diverses.*

.....
.....

QUATRIEME DECISION

L'associée unique prend acte de la fin du mandat de Directeur Général de Monsieur Pierre Louis TREBAOL PELLEAU, décédé le 13 mars 2013.

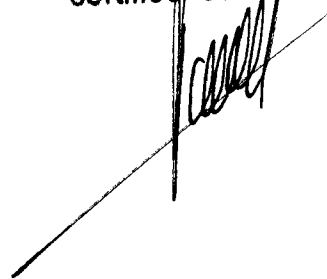
MP

CINQUIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le procès-verbal signé par l'associée unique et le Président, et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

Pour copie
certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, written over a diagonal line that extends from the bottom left towards the top right. The signature is stylized and appears to be a cursive or semi-cursive script.